

Compétence métiers 2: Constituer des collections

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 12,0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Systèmes Industriels et techniques de Communication
- > Code ELP : 4Z7BCOLL

Présentation

Ce cours vise à faire comprendre les logiques, plurielles et parfois opposées, qui président à la constitution de collections en bibliothèque, notamment :

- idéal vs. réalité
- valeur en soi vs. valeur d'usage
- valeur du document vs. valeur de la collection
- autonomie vs. logique de réseau et de complémentarité
- accessibilité vs. qualité.

Il aborde notamment les points suivants :

- évaluer la qualité.
- juger l'accessibilité.
- répondre à la demande/construire la demande.
- mettre en place une veille.
- de la décision d'acquisition à la mise en rayon.
- construire un plan de gestion des collections.
- actualiser les collections : critères de désherbage.
- penser les classifications, les classements et la signalétique.

Objectifs

L'enjeu est que le futur bibliothécaire soit en mesure de constituer des collections pertinentes, au moins dans des domaines particuliers.

Évaluation

Un exercice écrit en séance.